

**LES CALADES DE SEGONZAC**  
**COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 28/04/2007**

Etaients présents :

Me Evelyne Domenge, Mr Bernat, Mr Albert Nicouleau, Mr Jean-Paul AUGE, Me Carmen Faz, Me Francine Gantou, Mr Sébastien Gantou, Mr Stéphane Gavalda, Mr Guy Maraval, Mr Jérôme Guerrier, Me Laurence Guerrier, Me Nathalie Gouraud, Mr Philippe Gouraud, Mr René Boudes, Me Jeannette Boudes, Mr Philippe Martinez, Mr Jean-Claude Rouquette, Mr Christian Janvier, Me Ramos Raphaëlle, M. Antoine Falcomata, Me Martine Falcomata, Mr Emilien Pelissou.

Excusés :

Mr Marius Viguier, Mr André Faz, Me Thérèse Viguier, Mr Jean-Jacques Rolland, Me Jacqueline Rolland, Me Aline Devic, Me Danielle Devic, Mr Laurent Domenge, Mr Mazeran, Me Joëlle Maublanc.

L'ordre du jour est ouvert par la présidente :

- Le trésorier fait le point sur le paiement des cotisations et propose pour l'année à venir de faire régler 10€00 à toutes les familles adhérentes, pour une question de simplicité. Par contre, il a été soulevé le problème des personnes seules. Après discussion, il a été convenu que les personnes seules paieront 5€00 pour ne pas être pénalisées. Il est décidé que ces cotisations seront à régler avant le repas de l'été.
- Puis le bilan comptable a été présenté avec un solde sur compte bancaire à ce jour de 469,70 € et sur CODEVI de 2445,14 €.
- Le 10 novembre 2006, a eu lieu « La Grillée de châtaignes » avec concours de belote. Le budget a été équilibré pour cette manifestation sans oublier la participation au Téléthon à hauteur de 90,00 €.
- Le Festival du Conte a été évoquée par la présidente. Elle a été contactée par la communauté de communes de St-Affrique. Après Rayssac l'année dernière, une représentation aura lieu le jeudi 5 juillet à 21h00, sur le parvis de l'église de SEGONZAC. Il s'agit d'une conteuse écossaise (Fiona MACCLEOD) accompagnée de son harpiste. (Une boisson sera offerte lors de cette soirée).
- La date du samedi 11 août 2007 a été décidée pour le vide grenier annuel, suivi d'un concours de pétanque l'après-midi et du repas le soir. Après débat autour du menu, plusieurs propositions ont émergées : paella, magrets ou grillades de brebis, accompagné d'Aligot ou Truffade avec une entrée de charcuterie. La présidente se renseigne des différents tarifs pratiqués pour ces différents plats du menu.  
Il a été demandé une animation musicale le midi pendant l'apéritif.

- Une idée nouvelle a été évoquée lors de la réunion à savoir la fabrication de t-shirts imprimés « Les Calades de Segonzac » qui pourraient donc être vendus ce jour-là.

Pour tous ces détails : le bureau vous tiendra au courant.

- Une question en ce qui concerne l'automne 2007. Reconduit-on la grillée de châtaignes avec son concours de belote ou séparons-nous les 2 évènements ? Il a été décidé la date du samedi 10 novembre pour la grillée de châtaignes et le concours de belote pourrait avoir lieu en octobre.

Aucune autre question n'ayant été posé, Mme la Présidente fait lever la séance.

Le pot de l'amitié a été servi accompagné de la fouace régionale.